

Présentation

Discipline rare : Non

Description et objectifs

Ce cours a pour objectif d'illustrer les démarches pour l'établissement d'un document d'urbanisme réglementaire (le SCoT) à l'échelle d'une Métropole. Le cas de la Métropole du Grand Paris sera particulièrement analysé, ainsi que d'autres cas. Il s'agira d'une part de présenter les dispositifs à l'œuvre en matière de planification à grande échelle (stratégique) et leurs applications (cas concret, MGP), d'autre part d'illustrer des initiatives d'envergure (Inventons la Métropole du Grand Paris) qui se traduiront dans des projets innovants qui s'inspirent des axes thématiques du SCoT (Nature en ville, Economie Circulaire, Biodiversité, etc..).

Une série d'interventions sur le SCoT de la MGP actuellement en cours d'élaboration sont prévues.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Loic PRIEUR

✉ Loic.Prieur@sorbonne-universite.fr